

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et deux et le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Excusés : Madame GONNET, Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 13/10/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Objet : TRAVAUX RESEAU EAU SIGURETTE -DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETE AU TITRE DE LA DETR 2023

Monsieur le Maire rappelle ce projet, qui avait obtenu une subvention du Conseil Départemental, mais pas de l'Agence de l'Eau qui nous a refusé une aide, prétextant que notre rendement était trop élevé (près de 90%), ce qui revient, de façon totalement injuste, à pénaliser les collectivités qui entretiennent correctement leur réseau.

Devant ce refus, et pour pouvoir réaliser ces travaux sur ce réseau très ancien, Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'État, au titre de la DETR.

Le devis de l'entreprise SIMLAC pour la réalisation de ces travaux s'élève à 70 946,75 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil, à l'unanimité,

- Approuve la réalisation des travaux sur le réseau eau de Sigurette,
- Sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2023 au taux maximum, selon le plan de financement suivant :

. Etat DETR 2023 :	51.67% soit la somme de	36 657.40 €
. Département :	28.33% soit la somme de	20 100.00 €
. Commune :	20.00 % soit la somme de	<u>14 189.35 €</u>
	Total :	70 946.75 €HT

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 octobre 2022,

Le Maire,
Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

